

appointed a member of the National Energy Board on October 1, 1970.

Mr. J. G. Stabback was appointed to the Board on July 1, 1968, having previously served as the Board's Chief Engineer since 1964. I do not think he really needs introducing to this group. He is well known and you will be hearing from him in particular later on during the study.

I have here the following staff members: Mr. Robert A. Stead, Secretary and Director General, Operations; Mr. F. Lamar, Q.C., General Counsel; Mr. J. R. Jenkins, Director, Engineering Branch; Mr. F. M. Angebrandt, Assistant Director (Oil and Gas), Engineering Branch; Mr. R. Priddle, Director, Oil Policy Branch; and Mr. A. B. Gilmour, Assistant Director (Regulatory), Economics Branch.

I do not think the Committee, Mr. Chairman, would want to hear much further from me, other than saying that the Board, in arriving at its conclusion that it should recommend to the government that it implement controls, made a very careful and searching study in which we had the very considerable benefit of several discussions with the Alberta Board and with industry of various companies. They had somewhat varying views but I can assure the Committee, as I am sure you would expect me to, that the Board came to its conclusion only after very careful appraisal of the benefits and the disadvantages of implementing any such controls.

I think you will appreciate, from the Board's study which you have with you, that this study led the Board to the conclusion that the government and the country would be taking some risk in trying to live through a few months of disruption and under pressure. When you see this study I believe you will appreciate that there is a period now where we can anticipate having to be very careful. Over the longer period the Board is quite convinced that the resources of the country are of a very substantial nature. In fact, Canada probably is one of the very few industrial nations that can look forward with confidence in respect of its resource base. But it is this period from 1973 to something like, say, 1983, where I think we are in such a position, due to a number of factors pressing in on us, that as a country we should watch the pace of our developments in energy and the supply situation relative to Canadian requirements.

Mr. Chairman, perhaps it would be appropriate at this time if I were to ask Mr. Stabback and Mr. Angebrandt or Mr. Jenkins—Mr. Angebrandt has worked particularly on this study—if they would go through this study with you. They will be glad to respond to any questions that you might have.

Is that satisfactory, Mr. Chairman?

The Chairman: Thank you, Dr. Howland.

• 2020

Mr. J. G. Stabback (Member, National Energy Board): Thank you, Mr. Chairman.

As the Chairman has mentioned, Mr. Angebrandt headed up the staff input for this study and he will assist me, I am sure, if I get into deep water on some of the technical parts of it.

Gentlemen, this study entitled "Potential Limitations of Canadian Petroleum Supplies" compares the forecast petroleum markets, both domestic and export, and the

et a été pendant treize ans vice-président de cet office, juste avant d'être nommé membre de l'Office national de l'Énergie le premier octobre 1970.

M. J. G. Stabback a été nommé à l'Office le premier juillet 1968 après avoir été ingénieur en chef de l'Office depuis 1964. Je ne pense pas qu'il faille le présenter. Vous le connaissez bien et il interviendra plus tard lorsque nous discuterons de l'étude.

Nous avons également d'autres membres du personnel de l'Office: M. Robert A. Stead, secrétaire et directeur général, opérations; M. F. Lamar, C.R., conseiller juridique général; M. J. R. Jenkins, directeur, division de l'ingénierie; M. F. M. Angebrandt, directeur adjoint (pétrole et gaz) division de l'ingénierie, M. R. Priddle, directeur de la division de la politique en matière pétrolière et M. A. B. Gilmour, directeur adjoint (règlements), division économique.

Je pense monsieur le président que les membres du comité désirent surtout m'entendre dire que l'Office a procédé à une étude de fonds très approfondie qui lui a permis d'arriver à la conclusion qu'il doit recommander au gouvernement l'application de certains contrôles et j'ajouterais que nous avons amplement profité de plusieurs discussions que nous avons eues avec les représentants de l'Office de l'Alberta et de diverses sociétés. Les opinions ont été quelque peu divergentes mais je puis assurer aux membres du comité, et c'est ce que crois vous attendez de moi, que l'Office n'a tiré ses conclusions qu'après avoir pesé avec beaucoup de soin les avantages et les inconvénients du recours pratique à de tels moyens de contrôle.

Je pense que vous comprendrez à la lecture de l'étude publiée par l'Office et dont vous avez un exemplaire, qu'elle ait amené l'Office à conclure que le Gouvernement et le pays couraient un certain risque eu essayant pendant plusieurs mois de s'accommoder de l'agitation et des pressions injustifiées. À la lecture de l'étude, vous comprendrez j'espère que nous arrivons maintenant à une période où il nous faudra être très prudents. À plus long terme, l'Office est persuadé que les ressources nationales sont plus que substantielles. En fait, le Canada est probablement l'une des quelques nations industrialisées qui peuvent envisager l'avenir avec confiance dans le domaine des ressources. Mais entre 1973 à 1983, à peu près, nous serons à mon avis dans une situation délicate à cause d'un certain nombre d'éléments qui entraîneront des pressions et, en conséquence, nous devons surveiller le rythme des progrès en matière énergétique et l'évolution des approvisionnements par rapport aux besoins du Canada.

Il serait peut-être bon maintenant, monsieur le président, de demander à M. Ataback et Angebrandt, ou Jenkins, puisque M. Angebrandt s'est attaché en particulier à la réalisation de cette étude, de l'examiner avec vous. Ils seront très heureux de répondre à toutes les questions que vous pourriez leur poser.

Cela vous satisfait-il, monsieur le président?

Le président: Merci, Dr. Howland.

M. J. G. Stabback (membre de l'Office national de l'énergie): Je vous remercie, monsieur le président.

Comme M. le président l'a mentionné, M. Angebrandt dirigeait le personnel qui a participé à cette étude et il viendra à mon secours, j'en suis sûr, si je me perds quelque peu dans les détails techniques.

Messieurs, cette étude intitulée «Limites possibles des approvisionnements en pétrole du Canada» compare les marchés (intérieur et extérieur) prévus pour les pétroles